

# PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION EN LUTTE

**UN MOUVEMENT SOCIAL EST EN COURS ; LES GRÈVES SE MULTIPLIENT.  
PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION, NOUS AVONS NOTRE PLACE,  
NOUS AVONS DES CHOSES À DIRE ET À REVENDIQUER !**

Professeurs contractuel·les, AVS, CUI, AED, AP, AESH : derrière ces sigles se cache une même réalité. **Salaires de misères et temps partiels imposés, mépris de notre travail et insuffisance des moyens alloués pour aider correctement les élèves, heures supplémentaires non-payées et non-renouvellement abusifs de contrats précaires, pressions hiérarchiques et souffrance au travail...**

Nous déplorons chaque jour nos conditions de vie et l'impossibilité de faire correctement notre travail. **Nous sommes considérés comme des variables d'ajustement alors-même que les contractuel·les sont essentiel·les au bon fonctionnement des établissements** et jouent une part entière dans l'éducation. Désormais, CUI, services

civiques et autres stagiaires sont systématiquement utilisés comme rustines face à des dotations en baisse constante et des besoins toujours accrus. Ces contrats précaires viennent également concurrencer le statut de fonctionnaire, et leur développement est en ligne avec l'idéologie austéritaire dominante.

Éclaté·es entre les différents établissements franciliens, **nous avons besoin de nous rassembler pour peser.** L'Assemblée des précaires de l'éducation en IDF, qui se réunit depuis le mouvement social contre la Loi Travail en 2016, est à l'origine d'une grève nationale des précaires de l'éducation en avril dernier qui fut suivie en Île-de-France mais aussi ailleurs sur le territoire.

---

## NOUS REVENDIQUONS :

- ☞ la titularisation sans conditions de tou·tes les contractuel·les,
- ☞ des augmentations d'effectifs et de salaires,
- ☞ l'embauche directe par le rectorat.

De nombreuses améliorations seraient nécessaires sur le plan du statut, des conditions de travail, du salaire et de la formation.

---

**PARCE QUE NOUS NE SOMMES PAS UNE MAIN-D'ŒUVRE JETABLE POUR ÉLÈVES ENCOMBRANTS  
NOUS APPELONS LES PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION À SE METTRE  
EN GRÈVE LORS DES APPELS À MOBILISATION ET À PRENDRE  
PART AU MOUVEMENT SOCIAL EN COURS CONTRE LA VIE CHÈRE.**

**RETROUVONS-NOUS LORS DES MANIFESTATIONS, DES AG ET DES BLOCAGES POUR LUTTER  
CONTRE LA PRÉCARITÉ ET POUR L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**

Pour se tenir au courant des prochains rendez-vous (rendez-vous de manifestation, prochaine assemblée) et/ou être inscrit sur notre liste mail d'info :

- 📘 Assemblée des précaires de l'éducation – IDF
- 🐦 @Precaires\_educ
- ✉ precaires.education@riseup.net

**Faire grève j'ai le droit ?** Eh oui ! Tou.te.s les personnes travaillant avec un contrat de travail ont le droit de faire grève. Dans la fonction publique il suffit qu'un syndicat ai déposé un préavis de grève couvrant tous les personnels, ce qui est fait ! Ensuite pas d'obligation de prévenir, il n'y a pas de service minimum ni de délai de prévenance.

**Mais faire grève ça coûte cher !** C'est pour ça que nous avons mis en place une caisse de grève : chacun.e peut contribuer en solidarité puis l'argent est redistribuée aux grévistes également. Vous pouvez aussi essayer de mettre en place une caisse de grève dans votre établissement.